#### VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>22 mai 2015 – n° 01b</u> 150047b

# MOTION DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND ET D'OPPOSITION AU DECRET DU 19 MAI 2015 RELATIF A L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS LES CLASSES DE COLLEGE

La disparition programmée des classes bilangues fait peser une lourde menace sur l'enseignement de l'allemand au collège, en France.

En effet, ce dispositif d'enseignement linguistique renforcé représente, depuis sa création en 2005, une véritable planche de salut pour l'enseignement de l'allemand, dès l'entrée en classe de 6ème.

Au surplus, la description de ces classes comme un dispositif élitiste ne correspond pas à la réalité. Les élèves des classes bilangues sont en effet répartis en différentes classes pour éviter ce risque.

L'inquiétude des parents, des enseignants d'allemand et de nos Amis et Frères d'Outre-Rhin est donc vive et légitime, de voir ainsi démantelé un dispositif efficace et juste, au nom d'un égalitarisme de façade.

Ce que considérant,

### LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- EXPRIME son désaccord avec l'esprit comme avec la lettre du décret du 19 mai 2015 ;
- REAFFIRME son attachement à l'esprit initié par le Général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer par la signature du traité de l'Elysée le 22 janvier 1963 ; l'objectif de ces deux hommes d'Etat était en effet de promouvoir l'apprentissage de la langue de l'Autre, de mieux connaître la culture de l'Autre, enfin de développer des relations fraternelles entre les jeunes Français et les jeunes Allemands ;
- SOUTIENT les élus de la République, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves dans leur mobilisation et leurs propositions pour modifier le décret du 19 mai 2015 ;
- DEMANDE au Gouvernement français d'opter pour une politique éducative plus ambitieuse, qui promeuve réellement l'amitié franco-allemande, sans laquelle il ne peut y avoir d'Europe.

**ADOPTE PAR 28 VOIX POUR** 

<u>Abstentions</u>: 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

> Extrait certifié conforme Le Maire,

> > David VALENCE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

# **EXTRAIT**

# ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE DES VOSGES

# du registre des délibérations du conseil municipal

\_\_\_\_\_

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal	35	Séance du 22 mai 2015
Nombre des Membres en exercice	35	
Nombre des Membres présents à la séance	32	Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David
Procurations	3	VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

## Etaient présents:

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

### Excusées et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND	à Caroline PRIVAT
Marie-José LOUDIG	à François FICHTER
Christine FELDEN	à Claude KIENER

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.